

L'Article majorquin et l'Article roman dérivé de IPSE, par PIERRE ROKSETH

Ipse avait déjà à une époque assez reculée du latin vulgaire perdu sa valeur propre pour s'assimiler, quant au sens et à l'emploi, à **ille** (1). Dès lors, les deux démonstratifs partagent, pendant quelque temps, le même sort, s'employant l'un et l'autre comme pronom personnel de la 3^e personne et comme article défini. Au cours du temps, par élimination, l'un finit par prendre le dessus et éclipser l'autre, **ille** l'emportant dans certaines régions, **ipse** dans d'autres.

Comme pronom personnel, c'est **ille** qui est resté vainqueur sur la plus grande partie du domaine roman. **Ipse** ne s'est perpétué dans cet emploi qu'en Sardaigne et dans certaines régions d'Italie, tandis que dans d'autres régions italiennes **ille** et **ipse** coexistent encore aujourd'hui et s'emploient indistinctement l'un pour l'autre (2).

Dans la basse latinité on assiste à l'apparition de l'article défini sous les formes de **ille** et **ipse**. **Ipse** se trouve attesté avec cette valeur déjà dans la traduction du livre de Sirach (3): **ipsi Chaleb** = τ ῥ X & λ ε β. «Il alterne avec **ille** dans la **Regula monachorum** (VI^e siècle), et il est fréquent dans les textes mérovingiens; on trouve dans la Vie de Sainte Euphrosyne **in ipso monasterio**, **ipsi abbas**, **ipse vir**, **in ipsa ecclesia**, etc.» (4). Dans les chartes latines de la période de transition, **ipse**, en fonction d'article, est

(1) MOHL: *Chronologie du latin vulgaire*, p. 156.

(2) MEYER-LUEBKE: *Rom. Gramm.* III, p. 87.

(3) THIELMANN: *Die europ. Bestandteile des lat. Sirach*, ALLG. IX, p. 253.

(4) NYROP: *Gr. hist. d. l. l. fr.* II, p. 351.

relevé avec une grande fréquence en Italie (1), en Provence (2), en Espagne, en Catalogne (3) et à Majorque (4).

Pour pouvoir se rendre compte du développement ultérieur, il faut supposer que *ipse* et *ille* (5), de valeur identique, s'employaient, pendant une période assez longue, indistinctement l'un pour l'autre comme article défini, au moins dans la partie méridionale du domaine néolatin (en Italie, en Espagne et au Midi de la France). Puis, à la suite d'un processus de sélection, *ipse* a cédé peu à peu la place à *ille* et ne s'est maintenu jusqu'à nos jours que dans quelques enclaves peu étendues, seuls îlots qui n'ont pas encore été atteints par la marée montante de *ille*. Il est, à ce propos, intéressant de noter que les deux aires principales, où *ipse* subsiste toujours, Sardaigne et Majorque, ont vécu, jusqu'à ces dernières années, dans un grand isolement du reste du monde et ont été, par conséquent, peu exposées aux influences du dehors.

* * *

Avant d'arriver au sujet principal de cette étude, l'article majorquin, nous allons passer en revue les domaines où les dérivés de *ipse* se trouvent attestés comme article défini d'une façon sûre et explicite.

En Sardaigne, *ipse* apparaît comme article dès l'an 740, dans une lettre pastorale: *Et ipsu premiu qui hat a dari in su chelu* (6). Il s'est conservé en logoudorien et en campidanien, où il a pris les formes suivantes:

	Logoud.	Campid:
m. s.	<i>su</i>	<i>su</i>
f. s.	<i>sa</i>	<i>sa</i>
m. pl.	<i>sos</i>	} <i>is</i>
f. pl.	<i>sas</i>	

(1) P. RAJNA: *I più ant. periodi nel dom. ital.*, Romania, t. XX, p. 394.

(2) *Ibid.*

(3) MOREL-FATIO: *Mélanges Renier*, p. 9.— (4) NIEPAGE: *Rev. dial. rom.* II.

(5) Je me sers dans la suite, pour plus de brièveté, des désignations *ipse* et *ille* où la stricte exactitude demanderait les dérivés de *ipse* et les dérivés de *ille*.

(6) Cité par A. BOUILLIER: *Le dialecte et les chants populaires de la Sardaigne* p. 27, note.

Le logoudorien rétablit l'i étymologique de **ipsos ipsas** quand l'article suit immédiatement un des mots *et, per, in, con, inier, nen* ou un mot à désinence terminant en consonne: «*et isos homines non amant a Deus*» (1). Toutes ces formes sont transparentes et n'offrent aucune difficulté. — Le Nord de l'île (le gallurois et Sassari), ainsi que la Corse, sont restés fidèles à **ille**.

En Provence, **ipse** s'est conservé, d'après Mistral (2), à Grasse, à Castellane et dans les montagnes des Alpes-Maritimes, sous les formes suivantes: m. s. *sou*, f. s. *sa*, m. et f. pl. *sei, sel* devant un nom singulier commençant par une voyelle, *s'* devant un nom pluriel commençant par une voyelle (*sou capèu* «le chapeau», *sa fremo* «la femme», *sei capèu* «les chapeaux», *sei fremo* «les femmes», *sel auclon* «l'oïssillon», *s'ome* «les hommes», *s'auco* «des oies»).

A une époque pré littéraire, **ipse** s'est employé comme article dans quelques régions de Gascogne. Cela se déduit de sa fréquence dans des noms de lieu et de famille composés avec l'article défini, formes plus ou moins figées qui, échappant à l'évolution générale, portent témoignage sur l'état de choses à une époque antérieure. Ces formes se trouvent, aux **x^{re}** et **xii^{re}** siècles, disséminées un peu partout sur le territoire gascon des Pyrénées, et, avec une fréquence particulière, à Bigorre et Comminges. On n'a qu'à ouvrir le *Recueil* de Luchaire pour tomber sur des exemples à foison. J'en citerai quelques-uns:

Maz d'Azil (Ariège): *des Mas, des Tiled*; Lézat (Haute-Garonne): *dez Plas, Zabarta, az Trul*; Bigorre (Hautes-Pyrénées): *Sa Lana, des Bosc, Sa Caubera, Sa Peda, Zaforgua, Zapena, Zamola, atz Casterar*; Morlaas (Basses-Pyrénées): *des Plas, des Pui*; St. Jean du Mont (Gers): *Zalonga, Zafita, des Castahed, Zalana, Zamuda, Zacasa, Zamontaia, Zas Comes, Zacosta, dez Germ, Zabarta, des Toiar, das Bosc, dez Baradar, dez Cassu, dez Escobder, Zartiga, Boscum de La (sic) Lana de Zalobera, A za Ossera, Zaborda*; Simorre (Gers): *dez Castell, dez Marcadad, Sabarta, Zatapia, Zafital*. Luchaire cite «comme article masculin archaïque, moins

(1) G. HOFFMANN: *Logud. u. campid. Mët.*, p. 126.

(2) SUCHIER (*Groebers Grundriss I²*, p. 759) ne fait que répéter les données de Mistral en précisant un peu: «en grassois (Arr. Grasse, Alpes-Maritimes), dans des parties de l'Arr. Castellane et Puget-Théniers, ainsi que dans quelques enclaves de l'Arr. Nice.» — Dans l'*Atlas Linguistique* je n'ai pu trouver trace de cet article.

fréquent que le féminin, *zo* (Bigorre)». Une partie de ces noms de lieu existent encore aujourd'hui, mais ils ont changé le *Za-* en *La-*: Labarthe, Latapie, Lalanne, Lafitte, Laborde, Lartigue, etc.

Hors des cas mentionnés, on n'a pas relevé, que je sache, sur territoire provençal, d'exemples de *ipse* faisant fonction d'article, si ce ne sont quelques exemples tout à fait isolés, auxquels fait allusion M. Meyer-Luebke (1), à savoir dans une charte de Ribes de 1283 environ, dans *Flamenca* 1550 et dans *Ludus S. Jacobi* 366. Il faut pourtant croire que cet article était bien vivant quelque part dans le domaine provençal, sans quoi on comprendrait malaisément le passage suivant des *Leys d'Amor*, t. II, p. 122 (2): «encaras se pecco alqu en estas habitutz quar pauzo s per l dizen *se vergiers o so vergiers es tanquatz o sa taula ez meza o van a sa carriera*. Et alqu en loc de *le* dizo *es coma es cavals es efrenatz*». Comme on voit, l'auteur des *Leys d'Amor* connaît et cite jusqu'à trois formes différentes de l'article masculin du singulier, *es*, *se* et *so*. J'ai de la peine à croire que, lui Toulousain, se réfère exclusivement, et même qu'il se réfère du tout, à des particularités du patois de quelques localités situées dans le département actuel des Alpes-Maritimes. Je ne crois pas non plus que son blâme s'adresse uniquement aux troubadours d'outremonts.

Je conclus, donc, de ce passage que des dérivés de *ipse* subsistaient, comme article bien vivant, dans quelques parties du domaine provençal encore au quatorzième siècle, et si on n'en trouve guère de trace dans les documents, c'est qu'il était considéré comme trop vulgaire pour mériter les honneurs de l'écriture. On verra un cas absolument pareil à Majorque, où l'article actuel est sûrement de date ancienne. A ne consulter que des documents antérieurs au *xix^e* siècle, on ne soupçonnerait guère ce dernier fait, si ce n'est, là également, par quelques exemples isolés échappés par inadvertance à la plume des scribes et par quelques noms propres.

(1) *Gramm. d. l. rom.*, t. II, § 106. N'ayant pas ici l'occasion de consulter les livres en question, je dois m'en remettre à la citation de M. MEYER-LUEBKE.

(2) Cité *ibid.*

De Gascogne nous passons en Catalogne, où notre article s'est perpétué jusqu'à nos jours dans certaines localités de l'Ampurdan. A défaut de textes vulgaires, on trouve, pour le moyen âge, dans des chartes latines du diocèse de Gérone, des passages comme celui-ci: «.... et afrontat **ipse** campus unus de parte oriente in **ipsa** strada..... et ipse alius campus afrontat de parte oriente in **ipsa** strada.....» (1). Que **ipse** était plus répandu au moyen âge qu'actuellement, c'est ce qui nous est attesté par les nombreux noms de lieu où il entre comme élément de composition, et qui, en dehors de la région citée, se rencontrent «un peu partout sur l'étendue du territoire catalan. Un cens de Catalogne du XIV^e siècle nous fournit des formes telles que *Sent Johan des Pi, Sent Julia des Feu, Mas des Cortal, Jofre des Prats, Castell des Torrents, Castell de Ça Rocha, Castell Ça Pera, Sent Genis de Sa Menla, Sa Cirera, Ça Goda, Ça Costa, Ça Serra, Sa Clua*» (2), etc. Pour une époque plus ancienne, le dernier tiers du XIII^e siècle, Balari i Jovany cite les noms de personne suivants (3): *Arnallus de ipso pug, Ermessendis de ipsa ginesta, Bernardus de za portella, Guillelmus de za torre, Petrus de za clusa, Petrus de za sala, Berengarius de zaguardia, Bernardo de zavid, Bono maziþ de zagranada, Joannes çacosta, Petrus de zabassa maziþ, Raimundus de zabadria, Berengarius dez brug, Guillelm dez torrent, Guillelm dez uilar, Pere dez boix, Pere dez Soler, Ramon dez Castel, Guillem des molins*. Du catalan moderne je ne connais, hors de l'ampurdanais, qu'un seul exemple de la survivance de **ipse**: la forme *sendemá*, formation analogue au français *lendemain*.

L'emploi de **ipse** comme article défini est aujourd'hui circonscrit dans une aire qui comprend, de Nord à Sud, les localités suivantes: Cadaquès, Bagur, Palafrugell, Palamós, Calonge, Sant Feliu de Guíxols, Tossa, Lloret, Blanes. Les formes qu'affecte l'article dans le parler de cette région, sont les suivantes (4): masc. sing. *es*, devant voyelle *s'*, pluriel *es* (de **ips(os)**), devant

(1) MOREL-FATIO: *Mélanges Renier*, p. 9.

(2) *Ibid.*, p. 11.

(3) *Origenes hist. de Catalunya*. Barcelone, 1899, p. 557.

(4) Je dois toutes les données qui suivent sur l'article ampurdanais à l'amabilité de MM. Agustí Casas i Vinyas (Sant Feliu de Guíxols), Sebastià Rahola (Cadaquès) et Josep Domenech i Centrich (Blanes).

les voyelles *ez* ou *sez* (1) (de (**ip**)**sos**), fém. sing. *sa*, devant les voyelles *s'*, pluriel *ses*. Exemples: *es caball* «de cheval», plur. *es caballs*, *s'armari* «l'armoire», *s'ui* «l'œil», plur. *ez uis* ou *sez uis*, *sez arrels* «des racines», *sa taula* «la table», plur. *ses taules*, *s'estora* «matte de jonc», plur. *sez esteres*.

Actuellement, le *salar*, c'est-à-dire l'emploi de l'article en *s*, est propre du parler vulgaire. Le parler des gens cultivés ne paraît plus connaître que les formes *el*, *l'*, *els*, *la*, *les* et *lo* (neutre). Cependant, les vieux gens se rappellent encore le temps où tout le monde *salait* («salava»). L'usage de **ipse** est, d'ailleurs, en déclin même parmi les gens du peuple. Il perd tous les jours du terrain, et sa disparition complète devant son puissant rival **ille** n'est probablement qu'une question de temps. C'est ainsi que le parler vulgaire n'emploie déjà avec certains mots que l'article dérivé de **ille** sans que l'on puisse dans chaque cas particulier voir la raison de cette préférence; exemples: *l'ui* «l'œil», plur. *elz uis*, *l'any* «l'an», plur. *elz anys* (2), etc. Dans ces cas l'intrusion de **ille** doit être relativement récente. Par contre, son emploi est sans doute ancien avec quelques mots pour lesquels le peuple veut témoigner plus de respect, p. ex. avec les mots d'ordre religieux: *la Mare de Déu* «la sainte Vierge», *elz àngels* «des anges», etc. Nous retrouverons cette particularité à Majorque.

* * *

Comme nous l'avons déjà dit, l'article majorquin (et celui des parlars des autres îles Baléares, Minorque et Ibiza) est dérivé de **ipse**. **Ille** n'est parvenu à s'introduire comme article vivant que dans la ville de Pollensa, située sur la côte nord de Majorque.

L'article majorquin présente les formes suivantes: masc. sing. *és*, devant les voyelles *s'*, pluriel *és*, devant les voyelles *édz*;

(1) A Sant Feliu de Guixols les deux formes s'emploient (*ez uis* «les yeux» à côté de *sez arrels* «les racines»). Ailleurs *sez* paraît être la forme prédominante devant les voyelles. La voyelle de toutes ces formes a naturellement la valeur du *æ* non arrondi catalan. J'ai, en général, cru pouvoir m'abstenir de la notation phonétique, qui ne ferait, ce me semble, qu'encombrer cette étude, sans aucune utilité.

(2) A Cadaqués *l'ull*, mais *sez ulls*; *l'any*, mais *sez anys*.

fém. sing. *sé*, devant les voyelles *s'*, pluriel *sés* et *séz* (1). Après la préposition *amb* et, au singulier, devant une consonne, on emploie, dans les districts ruraux, *so*, pluriel *sos*: *amb so peu* [pron. *èn só pèw*] «avec le pied», *amb soz uis* «avec les yeux». Ces dernières formes ont disparu du parler distingué de Palma.

Les formes citées souffrent dans la phrase, suivant les différentes combinaisons phonétiques, certaines modifications qu'il peut être utile de consigner ici:

es sing. et plur.: *és pà* «le pain», *éz mètès*, *ér mèlès* «le même», *ér renòns* «les rognons», *éd dijúni* (assimilation rare) «le jeûne», *ér gâl* «le coq», *ér viàrés* «les verres», *él lèw* «les poumons», *és kèpèlâ* (avec une *s* légèrement palatalisée) «le prêtre», *és kèbèys* (id.) «les cheveux», *él lombrigol* «le nombril», *él lènsòls* «les draps», *ér rèbòst* «cellier, office», *éj jónòy* «le genou», *éj fògré* «le beau-père», *éj jú vèrt* (2) «le persil»;

sa, *ses*: *séz nòses* «les nocess», *sér rèls* «les racines», *sél litèrés* «les couches, grabats», *sé cù'é* (avec l'*é* très fermé à cause de la palatale suivante) «le lard», *séj fèrrés* «les crins (d'un cheval), les soies (d'un cochon)».

Il convient de noter que ces assimilations partielles ou totales dépendent en grande partie de la rapidité du discours. Celles de *ez* et *ér* devant une consonne sonore, notamment, alternent sans aucune règle fixe.

Les formes de l'article à Pollensa sont: masc. sing. *èw*, devant une voyelle *l'*, pluriel *èw*, devant une voyelle *èwz*; fém. sing. *lé*, devant une voyelle *l'*, plur. *lés*, *lèz*. Après la préposition *amb* on entend généralement *lo*: *amb lo peu* [pron. *èn lo pèw*] «avec le pied». Après une préposition terminant en consonne l'article masculin se réduit à *u* dans le discours rapide: *èw pèw* «le pied», mais *èmb u pèw* «avec le pied» (à côté de *èn lo pèw*); *èw pòw* «le puits», mais *dinz u pòw* «dans le puits»; de même on entend souvent *u^{wz} uis* «les yeux» au lieu de *èwz uis*.

(1) Je note *é* l'*æ* non arrondi atone.

(2) Pour ces trois derniers exemples il faut rappeler qu'en majorquin deux *s* ou deux chuintantes qui viennent à se toucher dans la phrase, se transforment en la mi-occlusive double correspondante, à moins que la première *s* ne soit précédée d'une consonne. En ce dernier cas, la première *s* tombe sans modifier la suivante: *din sé kàze* «dans la maison».

Dans des cas assez nombreux le majorquin abandonne son article traditionnel pour se servir de **ille**. Les raisons de cette désertion sont dans la plupart des cas facilement reconnaissables. **Ille** ayant pour les Majorquins quelque chose de plus élevé, de plus distingué que **ipse**, qu'ils regardent comme une forme dégénérée, ils l'emploient avec des mots pour l'idée desquels ils veulent témoigner du respect et de la déférence. C'est ainsi que **ille** s'emploie avec la plupart des mots qui ont trait à la religion: *el Senyor* «le Seigneur», *el Pare*, *el Fii i l'Esperit Sant* «le Père, le Fils et le Saint Esprit», *la Mare de Déu*, *la Puríssima* «la Vierge», *les verges* «les onze mille vierges», *el bon Jesús* «le Saint Sacrement», *l'iglesi* (à côté de *s'esglesia*) l'église, *la Seu* «la Cathédrale», *el dia d'es ram* «le dimanche des rameaux», *el cel* «le ciel». De même *el dimoni*, mais *es diable*. Avec des titres ecclésiastiques et autres: *el bisbe* «l'évêque», *el rector* «le curé de la paroisse», *el Pare Jordi*, «le Père George», *la Mare Eulari* «la Mère Eulalie»; *el Rei*, *la Reina* «le roi, la reine régnants»; *el tio* (1) «l'oncle» (mais *sa tia* «la tante»); *l'amo* «le maître, le fermier». Devant les mots *senyor senyora* suivis d'un nom propre: *el senyor Felip vol esse's senyor* «monsieur Philippe veut être le maître», *la senyora Pereta*; *el senyor avi* «grand-père», *la senyora àvia* «grand'mère». Autres exemples: *la casa* dans le sens de «maison, ménage, famille»: *La casa no ha mester sa casa tan gran* «la famille, le ménage n'a pas besoin d'une maison aussi grande», *es senyor de la casa*, *l'amo de la casa* «le maître de la maison»; *s'any* «l'an, l'année», mais *l'any passat* «l'année passée»; dans beaucoup de locutions adverbiales: *a la dreta* «à droite», *a l'esquerra* «à gauche», *a les dues* «à deux heures», etc., etc. (2). *La mar* [lâ mè] «la mer» vient peut-être du langage des marins qui l'ont recueilli sur la côte catalane. Il est d'ailleurs hors de doute que l'emploi de **ille** dans les cas mentionnés et dans beaucoup d'autres que nous renonçons à enregistrer, est dû à l'influence catalane et, en particulier, à celle de la langue catalane écrite,

(1) Ce mot s'emploie uniquement dans le parler distingué; le peuple dit *és kôñko*, *és blôñko*, etc.

(2) La forme du masculin est dans les exemples cités *el*, ce qui n'empêche pas qu'on trouve dans d'autres cas *lo*, p. ex., après *tot*: *tot lo dia* «toute la journée». Cf. *es dia* «le jour», *amb so dia* «avec le jour», et *el dia d'es ram* «le dimanche des rameaux». Cela fait quatre formes différentes de l'article avec le même substantif

qui était restée la langue officielle de la chancellerie, de l'administration et de l'église majorquines.

Il est également à noter que beaucoup de chansons majorquines d'une allure et d'une origine incontestablement populaires montrent une préférence marquée pour *ille*. C'est ainsi que plusieurs des chansons de travail si caractéristiques de la vie des champs à Majorque, que j'ai recueillies de la bouche des paysans, emploient cet article.

Iipse, qui malgré toutes ces exceptions, reste l'article vivant du parler majorquin, y est sans aucun doute implanté de longue date. Il est vrai que les vieux documents restent presque muets à cet égard, les scribes et les notaires préférant, pour les raisons indiquées plus haut, *ille* à *ipse*. Les exemples, peu nombreux, qu'on a pu relever de *ipse* dans les textes antérieurs au *xix^e* siècle, ne sont guère que des *lapsus calami*, mais ils en sont d'autant plus significatifs. M. Niepage cite les suivants (1): *jaquesch li mes encare altres ccc marabatins des meu a son violari* (d'un testament de 1282), *ma muler aya son dret e no res des meu (ib.)* (2), *en sa forma ques deu fer* (1598), *en ses casas (= las)* (1601), *remeten tot en es Jurats* (1544), *lo des diumenge* (1591), etc. Dans des noms de lieu et de personne *ipse* est plus fréquent: *Camp de sa Ma* (3) (1378), *al Coll de S'Illa* (1561), *Bn. des Casals, P. ses Oliveres* (1309), *Jacme ses Olives* (1309), *B. Sagranada, G. sa Sala* (1291), *S. des Valer*, etc., etc.

L'explication de la plupart des formes de l'article majorquin n'offre pas de difficultés. *es, sa, ses* sont transparents. *so, s' et sos* s'expliquent par une accentuation différente: (*ip*)*súm* (*ip*)*sós*. Mais la forme masculine du pluriel devant voyelle, *édz*, est très embarrassante. L'explication phonétiquement la plus satisfaisante serait par *istos* (4): *istos homines* aurait parfaitement et régulièrement donné *édz òmos* comme *atque + istos homines* a donné

(1) *Rev. de dialectologie romane*, II, p. 12 et ss.

(2) M. NIEPAGE remarque que les deux exemples ont échappé à la plume du notaire, l'article se trouvant ici dans une tournure grammaticale peu transparente.

(3) Ce nom de lieu existe encore sous cette forme à Sòller. Aujourd'hui on dirait *camp de la mar*.

(4) Comme l'a indiqué déjà M. MOREL FATIO. *Mélanges Rensser*, p. 13.

ēkēdz ōmos. Seulement, peut-on admettre l'intrusion d'un dérivé de *iste* dans la série de *ipse*?

M. Meyer-Luebke dit (1) que *ets* «était donné à *es* (texte allemand: zu es gebildet), par analogie avec le pluriel de *iste*, qui était *es* devant les consonnes, *ets* devant les voyelles». Je ne sais sur quoi il fonde cette dernière assertion, qui, en effet, lèverait toute difficulté, si elle était juste.

M. Schädel (2) voit *danz edz* un développement phonétiquement régulier de *ips(os)*. Il dit: «*ips* + voyelle aurait tout aussi bien pu donner **ets* + voyelle (> *edz* + voyelle) comme *-p* final + *s* initiale suivie de voyelle a produit un *ts*. Entre *-ps* + voyelle et *-p* + *s* voyelle n'existait aucune différence phonétique». Cette explication repose sur un raisonnement spécieux. Nous ne pouvons pas admettre que *-ps* + voyelle et *-p* + *s* voyelle soient des combinaisons phonétiquement identiques en ce qu'elles auraient dû, au cours de l'évolution, aboutir au même résultat. Sans nier l'importance de la phonétique syntaxique, nous ne pouvons pas laisser de reconnaître que le mot possède dans les langues romanes une espèce d'individualité à lui en dehors de la phrase et que son développement est en quelque sorte autonome. Il est vrai que cette individualité et cette autonomie du mot isolé n'existent pas au même degré dans toutes les langues néolatines: ainsi elles sont moins prononcées en français qu'en castillan et moins encore dans les patois français que dans la langue littéraire. Pour ce qui est du majorquin on entendra effectivement prononcer p. ex. *kət sən̄k* (à noter: *t* apical + *s* et non la double mi-occlusive *ʃʃ*) «pas de sang», mais dans le discours reposé le *p* se rétablit: *kəp sən̄k*. Il s'agit donc ici d'une assimilation conditionnée dépendant de la rapidité de la prononciation et qui, partant, peut difficilement servir à élucider notre problème. Citons encore un exemple qui paraît venir à l'appui de la thèse de M. B. Schädel, le mot *kətsé capsə* «boîte en carton». C'est là, cependant, un mot savant, la forme populaire étant *kəcè*, qui désigne une boîte ou caisse en bois ou en fer. Et voilà le vrai traitement populaire du groupe en question: *-ps-* > *is* > *ε*. On le retrouve

(1) *Gr. rom.*, t. II, § 106.

(2) *Mundartliches aus Mallorca*, p. 42 et s.

dans un mot plus probant encore, dans *aqueix* [éhié] «celui-là», de **atque** + **ipse**. En présence de ces exemples, il me semble impossible de soutenir la persistance jusqu'à nos jours du *-p-* de **ipse** sous la forme de *t* dans un mot aussi sujet à l'usure comme est l'article.

J'ai en outre entendu suggérer l'idée que **éſſ* (devant une voyelle *édz*) serait l'aboutissant régulier de **ipsos**, où les deux *s* devenues contiguës par la chute de la voyelle qui les séparait, se seraient transformées en *ſſ* en vertu de la loi énoncée plus haut, d'après laquelle deux *s* qui viennent à se toucher se transforment en la double mi-occlusive *ſſ*. À mon avis, cette loi n'est pas applicable au présent cas, à l'intérieur d'un même mot. **es's* < **ipsos** se serait sûrement réduit à *es*, devant les voyelles comme devant les consonnes. Il est d'ailleurs excessivement douteux que la loi indiquée fût entrée en vigueur lors de la réduction de **es's*, laquelle, comme celle des autres consonnes doubles, devait s'effectuer à une époque assez reculée du catalan pré littéraire.

Je ne vois donc pas, jusqu'à nouvel ordre, d'autre issue aux difficultés que soulève la forme en question que de revenir à l'explication donnée en premier lieu et de considérer *édz* comme le descendant légitime de **istos**. Je sais bien que c'est là résoudre un problème en en suscitant un autre. Mais, est-ce bien exclu que **iste** ait pu servir d'article aussi bien que **ipse** et **ille**? Parmi les quelques épaves que nous possédons de tout article autre que **ille**, n'y a-t-il aucune qui paraît réclamer la descendance de **iste**? Nous nous bornerons à appeler l'attention sur l'insistance avec laquelle les scribes écrivaient l'article archaïque avec un *z* au lieu de *s* dans les vieilles chartes gasconnes et catalanes, surtout dans quelques formes (voir plus haut: gascon *zo, za, zas, dez, az, atz*, catalan *za, çà*). Est-ce que nous sommes là en présence d'une pure graphie, qui pourtant en gascon paraît être plus fréquente que celle avec *s*, ou bien du reflet d'une prononciation où le *t* de **iste** serait pour quelque chose? Je n'ose rien affirmer.

* * *

On n'a sans doute pas laissé d'être frappé, dans ce qui précède, de la diversité de formes que présente l'article défini à Majorque.

A Pollensa on se sert exclusivement de **ille** (au masc. sing. sous deux formes: *eu* < *el* et *lo*), dans le reste de l'île on emploie, à côté de **ille** (également sous deux formes: *el* et *lo*), la forme du singulier et du pluriel masculins *es* dans certains cas et *so*, *s'*, *sos* dans d'autres cas déterminés, sans préjudice d'avoir recours à la forme *edz* pour le pluriel masculin devant les voyelles. Dans un espace aussi limité comme est notre île, on trouve donc des formes de cinq souches différentes (**ips(um) ipsi**, (**ip)súm** (**ip)sós**, **istos**, **il(lum)**, (**il)lúm**), dont chacune a son emploi nettement circonscrit.

Cette variété des formes de l'article majorquin, comme bien d'autres particularités de ce dialecte, répond, à mon avis, à un problème d'immigration et de colonisation. Nous savons que les forces qui, sous les ordres de Jacques le Conquérant, mirent fin à la domination arabe à Majorque, en 1229, se composaient d'éléments venus de presque toutes les rives de la Méditerranée occidentale. Il y avait des Italiens, des Provençaux, des Languedociens, des Roussillonnais, avant tout des Catalans, des Catalans de l'Anpurdan, de Gérone, de Barcelone, de Valence, etc. Une grande partie de ces guerriers et autres personnages de la suite de Jacques I^{er} se fixèrent à Majorque, après y avoir reçu en partage les terres ou domaines qui correspondaient à leur rang et à l'importance des services qu'ils avaient rendus à la conquête. Les conquérants apportèrent leurs parlers. La langue de l'île fut celle du plus grand nombre, la langue catalane, mais un catalan qui était loin de l'uniformité, un catalan où toutes les régions de Catalogne, au sens le plus étendu du mot, englobant Valence et le Roussillon, fournissaient leur part plus ou moins grande, sans qu'il soit aujourd'hui possible de déterminer celle qui revient à chaque contrée. Il faut supposer que les parlers des nombreux conquérants non catalans laissèrent également des traces dans la trame catalane de la nouvelle langue. À ces éléments vint peut-être s'ajouter la contribution de la population romane aborigène, qui s'était conservée sous la domination arabe et qui avait probablement gardé sa vieille langue. Nous nous trouvons ici, cela va sans dire, sur le terrain mouvant des conjectures. En réalité, les apports des divers éléments — catalans, non catalans, aborigènes — à la formation de la langue majorquine sont autant de facteurs dont il est maintenant impossible d'apprécier l'importance.

Cependant, ce qui nous paraît essentiel, en la circonstance, c'est que le majorquin n'est pas dès l'origine un parler un, mais, au contraire, le résultat de la fusion de plusieurs éléments hétérogènes. La diversité de l'article nous semble l'illustration même de ce fait.

* * *

Je ne passerai pas sous silence un problème qui, à tort ou à raison, a été mis en relation avec l'article majorquin. Je veux dire celui de la particule *Son*, qui se trouve dans de très nombreux noms de lieu majorquins, p. ex. *Son Muntaner*, *Son Torrella*, *Son Moragues*, *Son Vivot*, etc. Le second élément de ces noms de lieu composés est toujours un nom de famille. M. Saroïhandy donne, dans *Gröbers Grundriss*, à *Son* le sens de «hameau, village», ce qui est inexact. *Son* désigne une propriété rurale, et plus particulièrement une propriété de seigneur, avec ses terres et sa maison seigneuriale, palais, château ou demeure plus modeste, selon les cas. S'il s'est formé, quelquefois, autour d'une telle propriété une petite agglomération de maisons qui a reçu le nom de la propriété, ce ne sont là que des cas fortuits et tout à fait isolés, qui ne tirent pas à conséquence.

Jovellanos voyait dans *Son* l'article *so*, de *ipsum*, et la particule *En*, que le majorquin, de même que le catalan et l'ancien provençal, emploie devant les noms d'homme. La provenance de l'*n* finale de *Son* ne fait de doute pour personne; c'est sur celle de *so* (avec un *o* ouvert) que portent les dissentiments. M. Morel-Fatio paraît accepter l'explication de Jovellanos en faisant dériver *so* de *ipsum*, ce qui n'est pas admissible en raison de la qualité de la voyelle. Il cite (1) l'article suivant des ordonnances du comté d'Empúries, du XIV^e siècle: «*Que null hom no dege talyar rama sino en so del seu, sots pena de .v. sols contants*» (= dans sa propriété à lui). Et il dit plus loin (2): «Pour ce qui est de la fusion de *so d'En* en *son*, il existe un exemple à l'appui dans le mot *can* pour *ca d'En*, *casa d'En*: *can Aguiló*, *canostra*, *cavostra*, *caseua*...»

(1) *Mélanges Renier*, p. 10.

(2) *Ib.*, p. 14.

Milà y Fontanals (1) regardait *so* comme le pronom démonstratif neutre, de *ecce hoc* (*so, asso, ayssso*) et cite à l'appui de son explication, mise en doute par Paul Meyer, des expressions analogues de la péninsule: «En Catalogne, du moins dans le Panadès, le peuple de la campagne dit, en certains cas, *axó* ou *asso* (peut-être aussi *so*) *del Rafols* ou *del Miret*, pour désigner le domaine de ces propriétaires. D'ailleurs on lit dans Bernat Metge: «*No li torna so del seu*». J'y puis ajouter qu'en Béarn on dit (2): *so deu pay* «les biens du père», *arré de so deu mounde nous hase embeye* «rien des choses du monde ne leur faisait envie».

L'explication, généralement admise, de Milà est plausible; elle rend, entre autres choses, compte de l'*o* ouvert de *Son*. Et on s'expliquerait comment l'usage de cette particule s'est établi en le faisant remonter à la *Conquista*. *Son Muntaner*, «ce du seigneur Muntaner», serait alors ce qui était échu au dit seigneur en part légitime lors de la répartition des terres.

Cependant, on peut élever là contre au moins une objection assez grave. Dans *Son Muntaner* nous avons une ancienne construction du génitif bien connue en vieux français et en vieux provençal: la fille le roi = la fille du roi. Seulement, les deux éléments de cette construction étaient toujours des substantifs, dont le second désignait une personne. Je ne connais pas d'exemple où le premier élément était un pronom démonstratif, ce qui serait le cas ici, si l'on admettait l'explication de Milà. — D'autre part, le fait suivant mérite de retenir l'attention. *Son* implique toujours un fonds de terre; *Son Muntaner* ne s'applique jamais à une maison seule appartenant au seigneur Muntaner. (Dans ce dernier cas on se sert de l'autre particule *can*, dont nous reparlerons). On ne s'attendrait pas à cette restriction dans l'emploi de *Son*, si *Son Muntaner* avait le sens très général de «ce du seigneur Muntaner» (3).

Pour les raisons exposées dans ce qui précède, je préfère chercher une autre explication du *so* de *Son*. Je crois la trouver dans

(1) *Rev. d. l. rom.* 1877. p. 226 et ss.

(2) *LESPEY: Dict. béarnais*, v° 50.

(3) Il est vrai que, d'après une communication verbale de M. Antoni Maria Alcover, on dit à Ibiza: *Ha estat en Sq nostro*, où l'on dirait à Majorque *en ca nostra* «chez nous, dans notre maison».

une charte de Bordeaux de l'an 1237, publiée par Luchaire dans son *Recueil*, p. 123, où l'on lit: «*Conoguda cauza sia que W. deu Mur vendó e quite an B. de Mollarin e asson ordeinh aqued sou de Senti Martin de Mont Judec, loquaus es entreu sou en P. de Lengon d'una part, eu sou Rogier Comte, d'auira*. Ce *sou*, qui figure en plusieurs autres endroits du *Recueil* (pp. 21, 121 et 127), signifie «fonds de terre» et vient manifestement du *solum* latin. Je vois donc dans *Son* la composition du dérivé de *solum* et de la particule personnelle ou honorifique *En. solum* explique l'*o* ouvert de *Son*. C'est un substantif et justifie par là la construction du génitif dont nous nous trouvons en présence. Il signifie «terrain» et rend ainsi compte de l'emploi exclusif de *Son* avec les noms de propriétés foncières.

Il est intéressant de rapprocher l'expression de *Son Muntaner* de celle de *Can Muntaner*. Les deux sont évidemment d'origine ancienne, étant donné qu'on y trouve la même construction du génitif par simple juxtaposition de deux substantifs, dont le dernier désigne une personne. On a recours à la première expression chaque fois qu'on se réfère à une propriété rurale appartenant au seigneur Muntaner, et à la seconde quand il est question d'une maison seule appartenant au même seigneur, soit sa maison de ville, soit sa *posada* dans le village (1). Ce parallélisme dans la construction et dans l'emploi est significatif et me paraît constituer un argument de plus en faveur de l'étymologie que je viens de proposer.

Phonétiquement, celle-ci n'offre aucune difficulté. Si *casa En Muntaner* a pu se contracter en *can Muntaner*, je ne vois pas d'inconvénient à admettre la contraction analogue de *spl En Muntaner* en *Son Muntaner*.

Valldemosa (Majorque), septembre 1917.

(1) Quelquefois, par une extension de sens aisément compréhensible, on emploie également *can* pour désigner une maison à la campagne avec un peu de terre. — Ajoutons que, alors que *Son* ne sert plus à former de nouveaux noms de lieu, *can* (et *cas*) reste toujours vivant: *a can Jusep* «chez Joseph», *a ca's cunyat* «chez mon beau-frère».